

Commune de
Villers-Allerand
Planche de zonage 1

Procédure	Date d'approbation
Elaboration	27 juin 2019
1ère modification	

Vu pour être annexé à la délibération du

Pour la Présidente
Nathalie MIRAVETE

Vice-Présidente

Echelle : 1/2 000ème

0 20 40 60 80 100 m



LEGENDE

Zonage

- Zone Urbanisée
- Zone agricole
- Zone naturelle
- Zone urbaine

Prescriptions ponctuelles

- ★ Eléments de patrimoine

Prescriptions linéaires

- Eléments de continuité écologique et trame verte et bleue
- ★★★ Eléments de patrimoine
- Voies, chemins, transport public à conserver et à créer

Prescriptions surfaciques

- Espace boisé classé
- Emplacement réservé
- Elément de paysage
- Elément de continuité écologique et trame verte et bleue
- Orientation d'aménagement

N° Emplacement réservé	Surface (ha)
1 Emplacement réservé supprimé	
2 Emplacement réservé supprimé	
3 Emplacement réservé pour la création d'un stationnement au bénéfice de la collectivité compétente	0.0622
4 Emplacement réservé pour la création d'une aire d'accueil des randonneurs au bénéfice de la collectivité compétente	0.7532
5 Emplacement réservé pour la création d'un pan coupé au bénéfice de la collectivité compétente	0.0008
6 Emplacement réservé pour l'extension d'un équipement sportif au bénéfice de la collectivité compétente	0.1335
7 Emplacement réservé pour l'extension d'un équipement sportif au bénéfice de la collectivité compétente	0.1752

